

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE LA LÉGISLATION  
ET DE LA RÉGLEMENTATION  
FINANCIÈRES**

---

**AVIS N° 2018-50**

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment son article L. 614-2 ;

Vu le projet de décret fixant les conditions et modalités d'application des dispositions des articles L. 432-1 et L. 432-2 du code des assurances relatifs à l'octroi de la garantie de l'Etat pour des opérations de nature à contribuer au développement du commerce extérieur de la France ou présentant un intérêt stratégique pour l'économie française à l'étranger ;

En ayant délibéré lors de sa séance du 13 septembre 2018,

**Émet un avis favorable sur le projet de décret susvisé.**

Fait le 13 septembre 2018.

Pour le Comité consultatif  
de la législation et de la réglementation  
financières

Le Président,



Lionel CORRE